

Familles urbaines du Ghana : positions résidentielles des aînés, circulation des cadets

Monique BERTRAND

L'analyse des dynamiques familiales en Afrique a récemment discuté l'hypothèse d'une irréductible nucléarisation des ménages que l'on a depuis plus longtemps rapportée au changement culturel et au procès de modernisation, dont la ville serait un vecteur privilégié : l'effritement des solidarités lignagères traduirait une montée en force de l'individualisation ; la persistance de formes élargies des ménages en atténuerait la portée (Pilon *et al.*, 1997). Mais que ce processus soit décrit comme un véritable rouleau compresseur ou nuancé en des termes mieux contextualisés (Vimard, 1993 ; Marie, 1997), la ville n'est pas suffisamment entendue comme un environnement géographique soumis à une réelle diversité interne.

On se propose, dans ce chapitre, d'aborder les liens familiaux à deux niveaux d'analyse : la classification des individus selon la place qu'ils occupent dans leur ménage et leur relation sociale aux autres membres, notamment adultes, d'une part ; la classification des ménages selon leur composition, leurs pratiques d'ouverture à des parentèles éventuellement larges, d'autre part. Ces deux perspectives, relationnelle et démographique, s'appliquent au contexte urbain en vertu d'abord d'une définition classique des ménages-logements, qui met en jeu les caractéristiques morphologiques et économiques du toit. En effet, la ville renvoie tout particulièrement à un marché segmenté du sol et du logement. La question immobilière apparaît sensible dans les capitales africaines où la part des ménages locataires continue souvent de progresser parmi l'ensemble des positions résidentielles (Bertrand, 2003). À cette fin, le type de parc immobilier, le statut d'occupation des ménages dans leurs logements et la taille de ces logements constituent de bons critères pour aborder la différenciation des environnements urbains et la division sociale de l'espace métropolitain. Une approche intra-urbaine, par « sites » d'étude, trouve ici pleinement ses justifications.

Mais la ville apparaît également comme l'horizon privilégié des itinéraires contemporains de la mobilité géographique. Redistribution de ménages à l'échelle nationale, voire internationale, circulation de jeunes en cours d'apprentissage, de femmes en cours d'émancipation : les processus migratoires contribuent à mettre en réseau les centres urbains qui jalonnent

l'espaces de vie des individus et des collectifs sociaux. On s'attachera donc à retrouver le lien familial bien au-delà des limites du toit et au-delà du confinement méthodologique du ménage dans son logement.

Le Ghana qui illustre ce propos urbain présente l'originalité d'offrir une double définition du ménage. Celle du recensement est classiquement formulée en termes de « sleeping arrangements » (dispositions pour dormir), bien que le dernier en date (2000) nuance la définition du précédent (1984). Celui-ci se référait aux ménages comme le groupe de personnes « vivant ensemble sous le même toit » (Ghana Statistical Service, 1995, p. 207). Le recensement suivant met l'accent sur le fait de « vivre au même endroit, de partager l'approvisionnement alimentaire et les besoins essentiels quels que soient le nombre de personnes et leurs relations ». Le ménage est donc défini comme « une personne ou un groupe de personnes vivant ensemble dans la même maison ou la même cour, relevant du même budget domestique et des mêmes préparatifs alimentaires » (Ghana Statistical Service, 2002, p. viii). La principale limite que l'on peut d'ailleurs apporter à cette définition du ménage-logement, dans la capitale ghanéenne, est que les contours physiques du foyer ne sont pas toujours aisés à saisir (adolescents dormant sous les vérandas, enfants occupant alternativement des chambres différentes du fait de l'encombrement de l'habitat de cour, garages annexés comme pièces d'habitation au pied des immeubles d'appartements, maisons individuelles partagées entre plusieurs ménages...). Mais ce parti pris de restreindre le ménage aux seuls résidents d'un même toit se trouve contesté au Ghana par d'autres protocoles d'enquête qui mettent en avant les « cooking arrangements » (dispositions pour préparer les repas). L'unité domestique est alors circonscrite autour d'un « pot », ou budget commun de consommation, et ses membres apparaissent organisés éventuellement en pluri-résidences (Addai-Sundiata, 1995 ; Ardayfio-Schandorf, 1996).

La recherche que nous avons consacrée aux « Pratiques et mobilités résidentielles dans la Région du Grand Accra (2000-2001) » s'appuie sur une méthodologie et des résultats d'enquête qui partent de la définition du ménage-logement, à l'instar du recensement ghanéen¹. On montrera cependant que l'option ne dispense pas d'interroger des liens familiaux plus larges, essentiels à la survie et à la reproduction du ménage sans être directement liés à la catégorie du toit. Du fait de la spécificité métropolitaine du terrain d'étude, c'est la prise en compte de la mobilité et le passage d'une approche transversale des pratiques résidentielles à une approche longitudinale des

¹ Cette recherche est redevable d'un accueil en détachement à l'Institut de Recherche pour le Développement (UR « Mobilités et recompositions urbaines ») et d'une affiliation au *Department of Geography and Resource Development* de l'université du Ghana (Legon).

itinéraires résidentiels, qui permettent ce décloisonnement analytique. Après avoir précisé les apports de l'enquête par rapport aux données du recensement ghanéen, on cherchera d'abord à tirer parti d'une définition orientée de la famille citadine, en la rapportant à des besoins sociaux et des effets de contexte réellement variés dans la ville, pour contourner ensuite le biais initialement introduit autour du ménage-logement.

Contexte urbain et méthodologie de l'enquête

Le développement démographique et territorial d'Accra dans sa région manifeste trois cercles d'urbanisation (tableau 1). Le « district métropolitain d'Accra » correspond d'abord à la ville-centre de l'agglomération (figure 1). Peuplés de migrants (Lagos Town, New Fadama) depuis de début du siècle dernier, ses quartiers ont progressé à partir d'un chapelet de sites côtiers de pêche (Teshie), vers l'intérieur sur les domaines coutumiers des populations ga. Dans les limites de l'« aire métropolitaine » (*Greater Accra Metropolitan Area*), d'autre part, les deux districts de Tema et Ga accueillent aujourd'hui l'essentiel du front d'expansion urbaine. Le premier constitue la banlieue orientale de l'agglomération. Son dynamisme économique et démographique, dès les années 1960, est lié à la construction planifiée du port et de la ville nouvelle de Tema au-delà de laquelle se greffe, plus au Nord, la dense cité populaire d'Ashaiman. Depuis les années 1980, le district Ga prend le relais du plus fort accroissement de population, à la faveur de vastes réserves foncières qui sont morcelées en parcelles à bâtir sous la pression de nouveaux besoins résidentiels (New Gbawe). Quant aux deux districts encore majoritairement ruraux de Dangbe West et Dangbe Est, ils témoignent enfin de la polarisation que la capitale exerce jusque dans les marges septentrionales et orientales de sa Région (*Greater Accra Region*). De petites villes (Dodowa) y assurent le logement d'un flux non négligeable de citadins navetteurs.

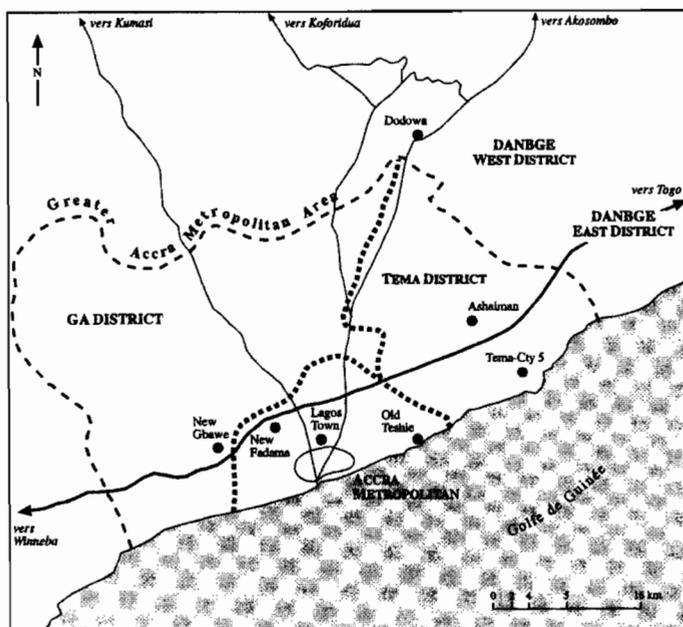
À cette échelle non seulement métropolitaine mais encore régionale, Accra illustre surtout le décalage entre l'offre et la demande de logements qui marque structurellement bon nombre de capitales africaines : l'habitat de cour, auto-promu et souvent dégradé, domine le marché immobilier et accueille l'essentiel du marché locatif. D'après nos résultats d'enquête, y cohabitent en moyenne près de six ménages, apparentés ou non, en moyenne par maison. Au début des années 1990, 53 % des ménages d'Accra n'occupaient qu'un logement d'une pièce et 85 % des locataires partageaient plus généralement une « compound » (cour) avec d'autres ménages (Kona-du-Aguemang, 2001).

Tableau 1. Évolution de la population d'Accra
d'après les recensements ghanéens

District/Population	1960	1970	1984	2000
Accra Metropolitan	388 396	636 667	969 195	1 657 856
Tema	27 127	102 431	190 917	511 459
Ga	33 907	66 336	132 786	556 581
Total Greater Accra Metropolitan Area	449 430	805 434	1 292 898	2 725 896
Dangbe West + Dangbe East				183 747
Total Greater Accra Region	491 817	851 614	1 431 099	2 909 643

Source : « 2000 Population & Housing Census. Provisional Results », Ghana Statistical Service, Accra, 2000.

Figure 1. Localisation des zones d'étude dans la Région du Grand Accra



Pour traduire ces limites générales, mais aussi la variété des agencements résidentiels locaux, l'enquête s'appuie sur un échantillon d'unités résidentielles et de ménages sélectionnés d'après une typologie raisonnée des

quartiers urbains. À l'encontre de la thèse du changement culturel, elle cherche à saisir la matérialité des arrangements familiaux et résidentiels. On s'appuie donc sur l'analyse comparée de zones significatives de cette diversité citadine, et non sur la représentativité statistique de la population. Car les recensements ghanéens ne donnent guère les moyens d'un plan de sondage fiable, du fait de leur espacement dans le temps et de faiblesses méthodologiques bien connues : sous-évaluation d'ensemble, données non désagrégées à l'échelle locale, saisie frustrée du lien familial, biais de catégories inspirées des nomenclatures occidentales.

L'enquête répond à quatre exigences méthodologiques qui ont été reprises au Ghana d'une précédente expérience de collecte et d'analyse menée dans la capitale du Mali, Bamako, entre 1993 et 1994 (Bertrand, 1999 et 2001).

– Sept zones d'étude illustrent les grandes lignes du peuplement dans les trois cercles d'urbanisation précédemment évoqués, selon les critères d'ancienneté, de distance au centre et aux zones d'emploi, de densité, du niveau socio-économique des populations et des principaux parcs immobiliers représentés en ville (figure 1).

– Dans chacun des environnements ainsi sélectionnés, une « grappe » de ménages est suivie à l'échelle d'un ou de plusieurs îlots résidentiels contigus. Selon une focale fine d'observation, toutes les maisons d'un même îlot, tous les ménages d'une même maisonnée, et tous les membres des ménages ont été interrogés à concurrence d'une centaine de ménages par grappe.

– La méthodologie retenue s'appuie en outre sur deux passages successifs d'enquête, en 2000 et 2001, qui ont permis de suivre la composition des maisonnées et des ménages. La collecte a donc le mérite de dépasser la perspective strictement transversale, associée généralement aux analyses urbaines, et de proposer des mesures longitudinales. On verra ainsi que cette perspective de la mobilité résidentielle nuance sensiblement les hypothèses culturelles avancées à propos des changements familiaux. L'observation répétée à un an d'intervalle permet notamment de distinguer des stocks et des flux d'habitants. Ménages et individus, selon deux mouvements indépendants, sont classés en « stables », « entrants » et « sortants » dans chacune des zones d'étude.

– Enfin, l'enquête se démarque des recensements en travaillant au plus fin du discours des populations, notamment sur les causes de la mobilité. Certaines réponses, de type qualitatif, n'ont été codées qu'à l'issue d'une analyse textuelle, et non selon les définitions préétablies

ou les découpages pré-codifiés que l'on trouve habituellement au niveau national. Il en va ainsi du lien social des individus dans leur ménage : ces relations n'ont pas été établies systématiquement en fonction de la personne de référence du ménage ; d'autres dépendances et tutorats ont été révélés, mettant en cause notamment le rôle des épouses dans les pratiques d'accueil de dépendants hébergés.

L'analyse transversale : comprendre la petitesse des familles dans la capitale du Ghana

Le lien social dans les ménages

Des membres des ménages...

C'est l'enquête d'abord menée en 1993 et 1994 dans la capitale malienne² qui a fixé la classification de tous les individus suivis en quatre groupes constituants des ménages, dont seuls les deux premiers engageaient des liens familiaux. À cette occasion, on a pris le parti, maintenu à Accra, de placer la deuxième génération des descendants directs dans le noyau familial. Les autres formes d'élargissement domestique ont été classées en trois groupes de « dépendants », familiaux, sociaux et économiques (tableau 2).

Par rapport aux ménages de Bamako, ceux du Grand Accra frappent d'abord par leur taille relativement petite³ : le recensement de 2000 compte 4,5 personnes pour la métropole d'Accra et les deux phases de l'enquête conduisent à des moyennes inférieures, de 3,9 personnes par logement. Mais comme au Mali, le ménage semble s'élargir d'autant plus que son noyau est grand. La présence de petits-enfants et/ou de neveux dans certains ménages confère même à ceux-ci des moyennes de 7 personnes.

Malgré ces nuances, les ménages ghanéens présentent un caractère resserré dont témoigne la proportion relativement modérée des trois catégories de dépendants. On peut cependant nuancer ce faible élargissement en rappelant que le noyau familial est lui-même entendu comme la cohabitation possible, sous le même toit, de trois voire quatre générations en ligne directe. Comme à Bamako, les capacités d'accueil des ménages urbains se mesurent d'abord à l'aulne d'une forte proportion de petits-enfants.

² L'enquête portait sur 539 ménages, dont 34 % entrants ou sortants dans l'intervalle d'un an, et 3 220 individus.

³ Les ménages bamakois comptent plus de six personnes (recensements de 1987 et 1998), dont un quart se situe en dehors de la relation parent(s) / enfant(s) (données d'enquête, 1993-1994).

Tableau 2. Individus enquêtés et composition sociale des ménages du Grand Accra

Membres des ménages (2000-2001)	Effectif	% par rapport à l'ens. des membres	% par rapport aux membres de la catégorie
Noyau familial	2 79 9	84,9	100,0
chefs de ménage et épouses	1 25 3	38,0	44,8
enfants	1 34 4	40,8	48,0
parents	12	0,4	0,4
petits-enfants et arr. petits-enfants	190	5,7	6,8
Dépendants familiaux	412	12,5	100,0
frères et sœurs	190	5,8	46,1
neveux et nièces	147	4,5	35,7
oncles et tantes	5	0,2	1,2
cousins	34	1,0	8,3
beaux-parents (remariages)	10	0,3	2,4
parents éloignés	8	0,2	1,9
beaux-parents (alliés)	18	0,5	4,4
Dépendants sociaux	41	1,2	100,0
amis	35	1,0	85,4
enfants adoptifs et autres	6	0,2	14,6
Dépendants économiques	45	1,4	100,0
bonnes	40	1,2	88,9
apprentis	5	0,2	11,1
Total	3 29 7	100,0	100,0

Source : Enquête M. Bertrand, « Housing Practices and Residential Mobility in Greater Accra Region, 2000-2001 »

Outre ce premier type d'hébergement, les citoyens ghanéens sont classés selon trois autres cercles d'ouverture. Les dépendants familiaux (collatéraux de différentes générations, parentés recomposée et d'alliance) contribuent pour l'essentiel à l'élargissement des ménages. Prolongeant la prise en charge de petits-enfants, ils manifestent le poids des jeunes générations dans la parenté. Les dépendants sociaux (essentiellement des amis) apparaissent plus discrets et dans une proportion semblable à celle de la capitale malienne. L'hébergement de dépendants économiques (principalement des bonnes) se révèle par contre plus marginal à Accra qu'à Bamako, au profit

de contributions familiales aux tâches ménagères ou de l'embauche d'un personnel non hébergé. On centrera donc le commentaire sur la présence de dépendants familiaux aux côtés des noyaux domestiques. Dans ces deux composantes, le rapport des hommes et des femmes ne diffère pas sensiblement (respectivement 51,3 et 50,0 % de femmes), ce qui n'est pas le cas dans les effectifs plus petits des dépendants économiques (82,2 % d'employées) et sociaux (14,6 % de femmes).

... Aux relations de tutorat

La relation des individus enquêtés à leur tuteur dans le ménage révèle en effet des différences plus fines entre les ménages urbains, car les dépendants familiaux sont « sélectionnés » à l'accueil selon des critères d'âge et de sexe. Le gradient des âges moyens par catégorie d'individus confirme notamment la place intermédiaire des dépendants familiaux (22 ans en 2001⁴) entre celle des tuteurs et celle des enfants (13 ans en 2001). Ce groupe est d'ailleurs plus jeune que les dépendants sociaux (où l'emportent les « amis » des tuteurs : 29 ans) et plus âgé que les dépendants économiques (les bonnes ont en moyenne moins de 19 ans). Très représentés parmi les dépendants familiaux, les neveux et nièces (17 ans en moyenne) constituent de fait une force d'appoint pour le travail domestique ou pour la surveillance des enfants du noyau familial. Ce cadre relationnel fonde donc la nécessité d'introduire une typologie des tuteurs au-delà de la notion de chef de ménage. Les femmes contribuent en effet aux pratiques d'accueil en étant chefs de ménage elles-mêmes, en introduisant un membre de leur parenté dans le ménage de leur mari, ou du fait, plus souvent que les autres adultes hommes, de leur présence comme dépendantes du chef de ménage ou de son épouse, justifiant à leur tour l'hébergement d'enfants en bas âge (tableau 3).

Tableau 3. Effectif et sexe des dépendants selon le tuteur

Tuteur	Dépendants		
	effectif	masculin (en %)	féminin (en %)
Chef de ménage (CM) et épouse	891	50,6	49,4
CM homme	801	29,5	70,5
CM femme ou ép. d'un CM homme	660	41,5	58,5
Autre adulte homme	12	1/3	2/3
Autre adulte femme	114	50,9	49,1
Total	2 478	41,3	58,7

Source : « Housing Practices and Residential Mobility in Greater Accra Region, 2000-2001 »

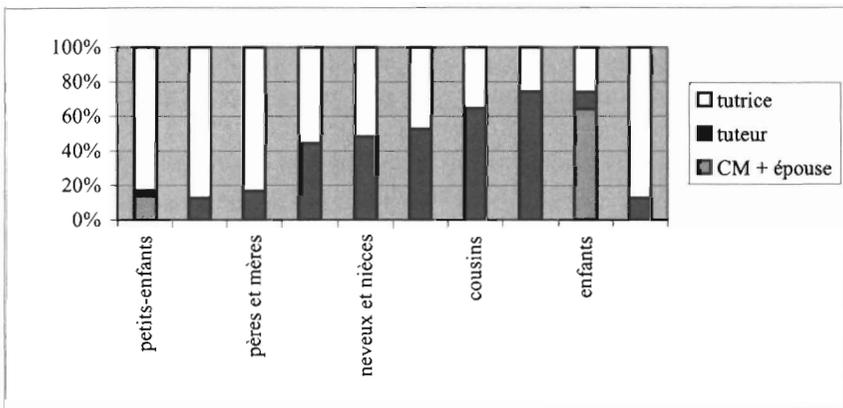
⁴ 78 % des plus de 12 ans sont célibataires dans ce groupe.

On peut simplifier la lecture des effectifs détaillés en regroupant ensemble toutes les tutrices qu'elles soient chefs de ménage, épouse d'un chef de ménage ou un autre adulte. Quant aux tuteurs hommes, ils sont chefs de ménage pour l'essentiel, et accompagnés d'une épouse dans l'éducation des enfants en ligne directe plus souvent que pour le tutorat des petits-enfants. Alors que les hommes dominent dans le lien d'accueil des jeunes collatéraux (neveux, cousins), mais aussi des alliés et amis qui sont moins représentés, les femmes « patronnent » de manière déterminante les petits-enfants, les bonnes et les ascendants directs (figure 2).

On peut simplifier la lecture des effectifs détaillés en regroupant ensemble toutes les tutrices qu'elles soient chefs de ménage, épouse d'un chef de ménage ou un autre adulte. Quant aux tuteurs hommes, ils sont chefs de ménage pour l'essentiel, et accompagnés d'une épouse dans l'éducation des enfants en ligne directe plus souvent que pour le tutorat des petits-enfants. Alors que les hommes dominent dans le lien d'accueil des jeunes collatéraux (neveux, cousins), mais aussi des alliés et amis qui sont moins représentés, les femmes « patronnent » de manière déterminante les petits-enfants, les bonnes et les ascendants directs (figure 2).

Ces relations privilégiées entre certains dépendants et leurs tuteurs ne se doublent pourtant pas d'une similitude de sexe. Les filles sont majoritaires parmi les dépendants de toutes les catégories de tutrices ; mais elles le sont encore plus parmi les dépendants liés aux chefs de ménage hommes, alors qu'elles sont à quasi-égalité avec les garçons parmi les enfants liés à leurs deux parents.

Figure 2. Lien social et tutorat dans le ménage (2000-2001)



Les raisons d'un élargissement modéré à Accra

La petitesse des ménages ghanéens est souvent interprétée selon un argument démographique interne, la baisse de la fécondité, qui s'inscrit dans la thèse de la modernisation sociale. Il y aurait bien un procès de nucléarisation familiale – à l'égard duquel le rôle indirect des églises peut être avancé – qui se traduirait par une baisse tendancielle du nombre d'enfants par femme. Le dernier recensement rappelle ainsi que la moyenne nationale de 4,5 enfants est non seulement la plus faible d'Afrique de l'Ouest, mais également en deçà de la moyenne africaine de 5,3 enfants (Ghana Statistical Service, 2002). Dans le prolongement de ces comportements malthusiens, liés à une urbanisation relativement avancée et aux valeurs accordées à la scolarisation, le resserrement sur le noyau parents-enfants se manifesterait aussi au détriment de l'accueil de collatéraux.

Nuancer l'impact d'une fécondité en baisse sur la composition des ménages

Le nombre d'enfants ne justifie pourtant pas seul la taille relativement petite des ménages citadins. L'impact des petits-enfants dans l'échantillon nourrit au contraire la thèse selon laquelle la circulation de cadets sociaux décharge certains ménages du fruit de leur fécondité. C'est particulièrement visible dans le quartier de Teshie, peuplé pour l'essentiel d'autochtones, où ces enfants confiés montrent leurs parents vivant eux-mêmes, dans une large mesure, sous d'autres toits à Accra. Dans les ménages dirigés par une femme, en outre, la séparation conjugale ou résidentielle d'avec le conjoint va dans le même sens en introduisant une logique de flux autant que de bilan naturel⁵.

Une deuxième nuance vient du fait que près d'un ménage enquêté sur cinq n'était composé que d'une seule personne, ce qui tire la moyenne globale vers le bas. Cette importance signale l'une des principales limites de la définition des ménages orientée sur le logement, car ces personnes apparemment isolées se révèlent en fait liées, par les arrangements du « pot domestique », à divers parents résidant dans la métropole y compris dans le même secteur urbain.

La troisième piste de réflexion vient surtout de la prise en compte des nuances intra-urbaines en termes de conditions de logement. Comme Abidjan (Antoine et Herry, 1983), Accra aligne ses contrastes de taille et de com-

⁵ Moins du tiers des femmes se retrouvent à la tête de leur ménage du fait du veuvage, contre les deux tiers du fait d'une séparation ou d'un divorce, de la migration du conjoint ou encore de la séparation coutumière des logements parmi la population autochtone ga.

position des ménages sur les contrastes de ses contextes résidentiels. Peuplées par les classes moyennes des nouvelles banlieues orientale et occidentale de l'agglomération, les zones de Tema/Community 5 et de New Gbawe se caractérisent ainsi par les proportions les plus élevées de dépendants familiaux dans leurs ménages (respectivement 15,4 % et 16,7 %, contre une moyenne d'ensemble de 12,5 % et des minima de 1,9 % et 6,5 % à Dodowa et Ashaiman). Dans le détail, les deux communautés « indigènes » de Teshie, sur la côte méridionale (milieu ga), et de Dodowa, au nord de la région capitale (populations shai), enregistrent les présences records de petits-enfants dans leurs ménages (17,6 et 15,7 %, contre une moyenne de 6,7 %).

Le blocage de l'élargissement des ménages peut donc se révéler également physique, et pas seulement lié au changement culturel en matière de fécondité et d'attention portée à l'éducation des seuls enfants. Le vieillissement de ménages paupérisés mais stables par leurs droits d'usufruits, dans les quartiers autochtones, tout comme la migration des classes moyennes vers les parcs immobiliers les moins denses de la capitale, suscitent des formes variées d'accueil de différentes composantes de la parenté.

Le blocage résidentiel d'ensemble et les conditions, minoritaires, de sa relativisation

La typologie des individus au sein de leurs ménages manifeste en effet de réelles nuances en étant croisée aux variables résidentielles. Rapportée d'abord au statut d'occupation des ménages dans leurs logements, la part des dépendants oppose les ménages d'usufruitiers (12,8 %), qui sont les plus concentrés sur le noyau familial, à ceux des propriétaires individualisés (17,8 %), les plus ouverts, laissant les locataires en situation d'élargissement intermédiaire (15,6 %). Cet écart entre les deux formes sociales de la propriété renvoie à une différence de taille des ménages : ceux des propriétaires sont les plus grands, conséquence et cause en même temps d'un élargissement plus marqué. Mais il s'agit bien d'une position résidentielle minoritaire, qui ne concerne que 12,7 % des ménages de plus d'une personne. Parmi ces propriétaires individualisés, notons d'ailleurs que ce sont ceux qui ne cohabitent pas avec d'autres ménages – seulement une maison de propriétaire sur cinq – qui élargissent le plus leurs ménages. Les propriétaires acceptant dans leur maison au moins un locataire ou un ménage hébergé à titre gratuit vérifient moins bien ces pratiques d'accueil de dépendants familiaux au sein de leurs propres ménages.

La donne immobilière se révèle également discriminante. Les maisons indépendantes (*self-contained houses*) offrent aux ménages qui les occupent les meilleures conditions d'élargissement. Les dépendants y atteignent le

record de 29,0 % de la population des ménages, contre 19,5 % dans les ménages vivant en appartements et 11,6 % de la population des cours. Or cet habitat plus spacieux est le moins représenté dans le bâti urbain. Seulement 7,6 % des ménages étudiés y sont logés, contre près des quatre cinquièmes qui s'entassent dans l'habitat de cours.

C'est bien en effet dans les appartements de trois pièces de Tema-Community 5 et dans les maisons indépendantes de New Gbawe, que se concentrent deux catégories emblématiques de l'élargissement des ménages, surtout quand celui-ci prend des formes cumulées : les deux quartiers concentrent ainsi les jeunes collatéraux (89 neveux et nièces, sur les 147 que comptent les sept zones d'étude) et les dépendantes économiques (33 bonnes sur un total enquêté de 40) que la typologie des positions sociales dans le ménage a révélés. À l'inverse, les cours de Teshie et de Dodowa ne réservent souvent qu'une pièce à leurs ménages, mais ces deux quartiers peuplés d'autochtones concentrent près des deux tiers des 188 petits-enfants identifiés dans l'ensemble. Vieux quartiers *versus* poches de classes moyennes, la distribution des types de dépendants dans la ville prend des formes fragmentées à Accra.

La *classification des ménages* introduit un changement de perspective mais fait ressortir tout autant les critères du resserrement général des ménages et les conditions, minoritairement représentées, de leur élargissement. Le passage à une unité d'analyse collective amplifie même les contrastes, et permet d'introduire les critères de taille des ménages et de leurs logements. On compare ainsi les ménages de plus d'une personne selon le nombre de dépendants qu'ils comptent par rapport aux membres du noyau familial, et selon les types de dépendants qui participent à l'élargissement du ménage (tableau 4).

Les 444 ménages réduits au seul noyau familial (mais petits-enfants inclus) sont bel et bien majoritaires à plus des deux tiers. En outre, lorsque le ménage accepte d'autres dépendants, ceux-ci restent en général moins nombreux que les membres du noyau familial. L'élargissement se réalise alors principalement (174 ménages) par l'accueil de dépendants familiaux.

Le handicap du logement semble de nouveau priver les ménages de la possibilité matérielle de s'élargir, les conduit même à comprimer leur assise résidentielle en faisant circuler, par exemple, une partie de leur progéniture ou en poussant les jeunes gens à la décohabitation, voire à argumenter un refus d'accueillir des parents plus éloignés.

Tableau 4. Composition des ménages d'au moins deux personnes

Ménages d'au moins deux personnes	Effectif	% par rapport à l'ensemble des ménages	% par rapport aux ménages avec autres dépendants
Noyau familial sans autres dépendants	444	67,1	
Noyau familial + autres dépendant(s)	218	32,9	
Total	662	100,0	
Ménages avec dépendants selon le nombre d'individus dans chaque catégorie			
mbres noyau familial > autres dépendants		20,4	61,9
mbres noyau familial = autres dépendants	38	5,7	17,4
mbres noyau familial < autres dépendants	45	6,8	20,6
Sous-total	218	32,9	100,0
Ménages avec dépendants selon le type de dépendants			
noyau + dép. familiaux		26,3	79,8
noyau + dép. sociaux	13	2,0	6,0
noyau + dép. économiques	15	2,3	6,9
noyau + dép. familiaux + sociaux	5	0,8	2,3
noyau + dép. familiaux + économiques	10	1,5	4,6
noyau + dép. familiaux + sociaux + éco.	1	0,2	0,5
Sous-total	218	32,9	100,0

Source : « Housing Practices and Residential Mobility in Greater Accra Region, 2000-2001 ».

À l'inverse, dès que les logements s'agrandissent, par l'accès à la propriété, surtout d'une maison indépendante, le réflexe de « capitalisation » des jeunes et des dépendants prend des formes cumulatives, l'hébergement d'une bonne entérinant notamment cette charge domestique accrue. Confinement résidentiel et aisance relative sont donc les deux termes d'une même argumentation matérialiste et contextuelle, qui relativise la thèse du changement culturel en soulignant les contraintes d'ensemble et les opportunités plus rares de la grande ville (tableau 5).

Lecture du tableau : à New Gbawe, 6,3 % des ménages compte une seule personne ; parmi les ménages de deux personnes ou plus vivant en appartement, 49,0 % sont élargis au-delà du noyau familial.

L'inégalité de la taille des ménages et de leurs possibilités d'accueil souligne encore l'opposition entre les deux formes sociales de la propriété, les locataires suscitant de nouveau une valeur intermédiaire. Le fait de ne pas cohabiter avec d'autres ménages exacerbe d'ailleurs les caractères des propriétaires individualisés dans le sens des ménages les plus grands, les plus élargis, et les plus diversement élargis. Ce profil résidentiel justifie les « per-

formances » de Tema-Community 5 (pour les appartements avec accès à la propriété) et de New Gbawe (maisons nouvellement occupées par leurs propriétaires et non encore ouvertes à la location). L'inégale précarité des positions résidentielles s'illustre donc dans l'écart entre les cours de citadins paupérisés et les nouveaux logements des classes moyennes. Elle rejoint en ce sens l'orientation donnée par la taille des ménages et des logements, principal indicateur de leurs ressources économiques et condition majeure de leur épanouissement démographique.

Tableau 5. Types de ménages et caractéristiques des logements

	Ménages d'une seule personne	Ménages élargis au-delà du noyau familial*	Ménages dont le noyau familial compte plus de pers. que les autres dépendants**	Ménages s'élargissant au-delà de la seule configuration « noyau familial + dépendants familiaux »**
Zones d'étude				
New Gbawe	6,3 %	47,5 %	64,9 %	26,3 %
Tema/Cty5	9,8 %	31,3 %	80,9 %	34,0 %
Teshie	29,7 %	24,4 %	52,6 %	10,5 %
Dodowa	38,9 %	5,0 %	100,0 %	0,0 %
Statut d'occupation				
Propriétaires individualisés (dont ceux qui ne cohabitent pas)	9,7 % (7,1 %)	45,2 % (55,8 %)	81,6 % (79,3 %)	29,0 % (31,0 %)
Locataires	15,9 %	35,2 %	61,6 %	17,6 %
Usufruitiers ou hébergés à titre gratuit		24,7 %	49,1 %	20,0 %
Types de parcs				
Maisons indépendantes	1,6 %	59,0 %	80,6 %	30,6 %
Appartements	9,4 %	49,0 %	80,9 %	34,0 %
Chambres en cour	21,8 %	26,3 %	51,5 %	12,9 %
Nbre moyen de personnes par ménage	1	5,0	5,9	6,1
Nbre moyen de pièces par logements	1,0	2,3	2,7	3,3

Source : « Housing Practices and Residential Mobility in Greater Accra Region, 2000-2001 ».

* Parmi les ménages de 2 personnes ou plus.

** Parmi les ménages élargis.

Au total, les conditions du logement apparaissent décisives pour comprendre le caractère d'ensemble des ménages et les conditions spécifiques de leur élargissement. Il existe bien un lien topologique entre la proportion de

ménages d'une seule personne et celle des ménages d'au moins deux personnes mais restreints au noyau familial. Accra se caractérise en effet par une tendance lourde à la cohabitation des ménages, apparentés ou non, dans des cours surchargées et corrélativement par de petits logements d'une ou de deux pièces.

A contrario, les pratiques d'accueil apparaissent liées non seulement à un réflexe maintenu chez les familles qui en ont les moyens, mais aussi aux parcs immobiliers qui concentrent les propriétaires les mieux sécurisés et les locataires les plus à l'aise dans de nouveaux secteurs d'urbanisation. C'est dire si ce standing ne joue qu'à la marge d'une région capitale dont, d'après le recensement de 2000, la donne immobilière reste plus sévère que dans le reste du pays : 59,9 % des logements n'y comptant qu'une pièce à dormir, contre 49,9 % pour la moyenne nationale. L'approche longitudinale ajoutera à cet état de fait que ce sont encore les familles les mieux dotées au plan immobilier, les plus élargies, qui enregistrent également le plus de flux individuels.

Perspectives longitudinales : du remaniement des ménages-logements aux encadrements familiaux de la mobilité individuelle

L'enquête suit les individus dans leurs flux géographiques selon deux temporalités. A court terme, les mêmes maisonnées ont été visitées deux fois à un an d'intervalle. Dans cette perspective courte, les individus mobiles, entrant dans ou sortant de ménages stables, nous intéressent particulièrement car ce sont eux qui remanient la composition des ménages. En outre, un sous-échantillon d'adultes a fait l'objet d'un questionnaire spécifique sur un temps plus long : tous les séjours résidentiels des répondants ont été informés depuis le lieu de naissance jusqu'au dernier logement occupé depuis plus de six mois dans le quartier de l'enquête, ce qui a introduit le temps biographique dans la question de la mobilité résidentielle. Un ou deux individus ont ainsi été suivis à partir de chacun des 816 ménages de l'enquête : le chef de ménage nécessairement, et si possible sa conjointe (dans le cas d'un homme) ou un autre adulte du sexe opposé.

Une mobilité de cadets

Entre 2000 et 2001, la circulation d'individus entrants (213) ou sortants (177) au sein de ménages d'accueil stables a engagé moins de personnes que les déménagements de ménages au complet (66 ménages sortants et 96 entrants totalisant respectivement 229 et 276 personnes, cf. tableau 6). Les ménages stables ont en outre une taille plus importante que les ménages mo-

biles, de même que les ménages sortants apparaissent en 2000 plus grands que les ménages entrants en 2001.

Tableau 6. Composition des ménages (en %) selon la mobilité des ménages et des individus

Membres des ménages	Total	Individus stables/ ménages stables	Individus sortants/ ménages sortants	Individus entrants/ ménages entrants	Individus sortants/ ménages stables	Individus entrants/ ménages stables
Noyau familial	84,9	89,2	86,9	89,1	55,9	52,6
Dépendants familiaux	12,5	9,7	9,6	8,3	32,8	35,2
Dépendants sociaux	1,2	0,6	2,2	1,5	4,5	4,7
Dépendants économiques	1,4	0,5	1,3	1,1	6,8	7,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	3 297	2 402	229	276	177	213

Source : « Housing Practices and Residential Mobility in Greater Accra Region, 2000-2001 »

Ces remaniements se traduisent par des différences de composition des unités résidentielles selon que leurs habitants apparaissent stables ou mobiles. En effet, la mobilité des individus implique proportionnellement beaucoup moins le noyau familial et plus de dépendants, notamment familiaux, que le flux des ménages. La composition de ces ménages entrants ou sortants ressemble à celle des ménages stables dont les membres sont eux-mêmes stables. Accra confirme ainsi une conclusion déjà apportée dans l'étude de Bamako, sur le lien entre l'élargissement des ménages et la propension à la mobilité de leurs dépendants. Parmi l'ensemble des dépendants familiaux interrogés, 43,2 % sont en effet mobiles (contre un taux de mobilité de 23,4 % parmi les membres des noyaux familiaux). Plus généralement, plus les dépendants du ménage s'éloignent du cœur de la parenté (mais l'effectif des dépendants sociaux et économiques est trop petit pour être vraiment significatif), plus ils manifestent une tendance à la mobilité individuelle⁶. D'importants groupes de dépendants familiaux apparaissent ainsi fortement renouvelés : celui des neveux et nièces a progressé de 6,3 % dans l'intervalle d'une année (celui des cousins de 21,7 % du fait d'effectifs plus modestes).

⁶ C'est typiquement le cas des bonnes hébergées par leurs employeurs. Sur les 40 rencontrées, dix sont restées stables entre 2000 et 2001, six ont déménagé avec leur employeur, 24 ont quitté ou rejoint dans l'année le ménage stable dans lequel elles n'ont été listées qu'une seule fois.

Seuls les frères et sœurs (tout comme les bonnes dans la catégorie des dépendants économiques) présentent un *turn over* à bilan nul, mais qui ne signifie pas, loin s'en faut, un défaut de mobilité.

Les individus entrants affichent les âges moyens les plus jeunes de l'échantillon (17 ans en 2001), derrière les individus sortants (23 ans en 2000) et les stables. Ces cadets sociaux sont donc tout particulièrement redevables de l'accueil de tuteurs plus âgés au sein du ménage⁷. Les jeunes mobiles sont ainsi célibataires à 63 % d'entre eux, et le taux de célibat plafonne à 83 % des individus classés comme frères ou sœurs, également très concernés par la mobilité, alors que moins de 11 % des chefs de ménage n'ont jamais été mariés. Cette immaturité sociale va donc de pair avec une certaine volatilité.

Mais le changement de résidence reste bien le fait d'individus encore peu expérimentés face aux contraintes et aux opportunités urbaines. Les itinéraires géographiques⁸ les montrent en effet plus ballottés au gré d'initiatives externes que véritablement acteurs de choix maîtrisés. Les individus mobiles sont en effet plus souvent nés dans la région capitale (45,1 % d'entre eux) que les membres des ménages mobiles tout en entier (41 % de non migrants). Sans doute du fait de leur jeunesse, les premiers sont davantage liés que les seconds à une mobilité interne à la grande ville et à une circulation entre ménages apparentés de différents sites du Grand Accra. Si les frères et sœurs comptent encore de fortes proportions de migrants, comme les chefs de ménage et épouses (respectivement 64,7 et 68,0 %), ce sont les petits-enfants qui présentent les origines les plus urbaines, plus encore que les enfants (respectivement 79,3 et 72,1 % de natifs de la région capitale). D'une génération à l'autre, les circulations familiales semblent se déplacer d'une mobilité principalement externe à une mobilité plus interne.

Du remaniement à court terme des ménages stables...

Dans quelle mesure le flux des individus a-t-il transformé les ménages stables ? En changeant d'unité d'analyse, on s'appuie désormais sur la composition, en 2000 puis en 2001, des 654 ménages de deux personnes ou plus : ceux dont tous les membres ont été stables, sans entrée, sortie, ni changement de chef de ménage ; ceux qui ont enregistré au moins un mouvement ; ceux enfin qui ont changé de chef de ménage (d'où le reclassement

⁷ Les chefs de ménage hommes et femmes, et les conjointes, dépassent en moyenne la quarantaine.

⁸ Parmi ces entrées dans l'échantillon des ménages stables, l'essentiel relève bien d'un réel flux géographique puisque les naissances enregistrées entre 2000 et 2001 ne représentent que 18,3 % du mouvement total. Les décès ne comptent que pour 3,4 % des sorties.

des liens sociaux internes), soit par sortie du chef de 2000, soit par transfert d'autorité à un membre déjà présent en 2000 ou à un membre entrant.

69,6 % des ménages stables ont en fait conservé la même taille entre 2000 et 2001 (ce qui n'exclut pas entrées et sorties). Le fait essentiel, pourtant, est qu'un tiers des ménages stables a enregistré au moins un mouvement : 199 ménages avec une modification de taille, 19 sans. Les ménages à solde positif sont plus nombreux que les ménages à solde négatif, ce qui concourt à l'accroissement démographique global de l'échantillon. Par ordre d'importance, les remaniements les plus importants concernent : 1 entrée (76 ménages), 1 sortie (53 ménages), 2 sorties (17 ménages), 1 entrée / 1 sortie (17 ménages) et 16 ménages impliqués dans des flux plus importants.

Mais ces remaniements ne se distribuent pas de manière homogène dans l'espace urbain. Les plus importants proviennent des ménages qui s'étaient déjà montrés les plus élargis. Le statut d'occupation et le type d'habitat des ménages continuent d'apparaître discriminants (tableau 7).

De ces écarts provient l'explication que ce sont encore les ménages les mieux logés dans les zones de Tema-Community 5 et de New Gbawe qui enregistrent les plus forts taux de changement de taille entre 2000 et 2001, tandis que les quartiers pauvres de Teshie et Dodowa se retrouvent moins affectés par les remaniements de composition. Ce sont bien la taille des logements et le niveau de vie de leurs occupants, susceptibles de stimuler cette circulation, qui rendent compte des dégradés de valeurs.

Outre ces variations d'effectifs, le détail des remaniements est finalement envisagé à travers 78 ménages qui ont surtout changé de composition (11,9 % des ménages stables). Les principaux cas de figure sont les changements : du type « noyau familial > autres dépendants » au type « noyau familial sans autres dépendants » (23 ménages), du type « noyau familial sans autres dépendants » au type « noyau familial > autres dépendants » (19 ménages), du type « noyau familial < autres dépendants » au type « noyau familial = autres dépendants » (7 ménages). Ils renvoient aux processus inverses de nucléarisation et d'élargissement relatif.

Tableau 7. Remaniement des ménages et caractéristiques des logements

Types de ménages	% ayant changé d'effectif en un an % ayant changé d'effectif en un an
Noyau familial seulement	23,2
Noyau + dépendants	49,7
dont élargissement aux seuls dépendants	48,6
dont nombre membres noyau > nombre de	50,4
Statut d'occupation	
Usufruitiers, hébergés	26,1
Locataires	30,6
Propriétaires individualisés	42,2
Type d'habitat	
Habitat de cour	26,6
Appartements en flats	42,1
Maisons indépendantes	47,9
Nombre de pièces du logement	
Logements 1 pièce	21,9
Logements 2 pièces	32,8
Logements 3 pièces	47,7
Logements 4 pièces ou plus	40,8
Total	30,4

Source : « Housing Practices and Residential Mobility in Greater Accra Region, 2000-2001 ».

Mais les ménages restreints au noyau familial en 2000 sont bien proportionnellement les moins concernés par les changements de composition en 2001. Au contraire, plus le ménage est initialement ouvert (au point que ses dépendants sont au moins aussi nombreux que les membres du noyau familial), puis il se révèle un an plus tard affecté par un changement de composition. Les ménages les plus petits et les plus resserrés sont donc les moins enclins à s'élargir et à transformer leur structure. Respectivement 5,9 et 3,2 % des ménages de Teshie et de Dodowa ont changé de structure en 2001, tandis que 18,9 % de ceux de Tema-Community 5 et 24,4 % de ceux de New Gbawe sont apparus remaniés. Le gradient des recompositions rappelle ainsi celui des cours, des appartements et des maisons indépendantes.

... *Au plus long terme biographique*

L'analyse des biographies résidentielles reconstituées rétrospectivement auprès des seuls adultes enquêtés s'appuie désormais sur une question ouverte concernant les motifs de mobilité d'un lieu de séjour à l'autre. 717 femmes et 679 hommes, la plupart relevant du noyau familial de leur dernier ménage, ont été interrogés sur leurs parcours de vie. Le corpus pris

en compte ici est celui des 6 474 causes de départ d'un lieu ou d'entrée dans le lieu suivant pour l'ensemble de ces itinéraires. Il a d'abord fait l'objet d'un traitement en statistique textuelle sous le logiciel Alceste. Des six classes résultantes de motifs on étudie alors les poids respectifs et l'enchaînement chronologique dans chaque itinéraire. Un retour à la forme textuelle détaillée permettra ensuite de préciser les rapports de parenté qui président à la circulation des individus durant leur jeunesse puis leur maturité.

Argumentaires de la mobilité : le marché versus la famille ?

D'un logement à l'autre, l'analyse textuelle distingue d'abord la classe *followed a relative* – j'ai suivi tel ou tel parent – qui exprime l'impact spécifique de la famille sur les déménagements. Le fait d'être appelé à migrer par un parent, d'en suivre un autre dans ses pérégrinations propres ou encore de profiter de l'hébergement d'un tuteur, est un fait bien connu des processus d'insertion urbaine en Afrique. Plutôt sociale, cette raison rappelle les cas de figure rassemblés dans une seconde classe de motifs : *back to family house or hometown* – je suis reparti dans ma communauté d'origine. En cas d'aléas migratoires, de déboires conjugaux et de mauvaises passes professionnelles, on souligne alors la force des appartenances lignagères et des ancrages territoriaux qui sont rapportés, dans cette Afrique du Golfe de Guinée, aux terroirs d'origine, aux logiques d'autochtonie et aux prérogatives foncières qui reviennent à tout « natif » par ses ancêtres. Ces étapes signalent des replis conjoncturels ou un refuge de fin de vie. Enfin, le fait de « suivre son mari » constitue le troisième volet de l'argumentaire social lié à la mobilité géographique, que les épouses en cause soient restées mariées au moment de l'enquête ou non, avec le même conjoint ou non.

À ces motifs s'opposent deux séries d'argumentaires marchands : raisons liées au travail, aux opportunités de l'emploi ou aux malchances professionnelles, d'une part ; obligations liées au logement urbain, d'autre part, aux offres immobilières et au ballottage de nombreux locataires entre des propriétaires bailleurs de plus en plus exigeants. Enfin, les motifs liés à la scolarisation témoignent de l'impact des missions religieuses dans l'offre éducative ghanéenne et de la nécessité, dès l'époque coloniale, de se rapprocher des chefs-lieux les mieux dotés. Mais en la matière, les références aux *boarding schools* (pensionnats) n'excluent pas l'opportunité d'un hébergement familial.

Cette typologie a donc été appliquée à l'ensemble des mobilités, hors et dans la Région du Grand Accra, rurales et urbaines, nationales et internationales, de façon à ne pas amputer les itinéraires aujourd'hui citadins de leurs épisodes de jeunesse. L'analyse exploratoire du risque de mobilité sur cet

échantillon de 6 474 séjours résidentiels a d'abord montré le caractère atypique de l'étape initiale des itinéraires sur la courbe de distribution des durées de séjour (Bertrand et Delaunay, 2003). Sans doute, fallait-il y voir un problème de mémorisation des événements les plus anciens du cycle de vie (oubli de mobilités anciennes), surtout pour les migrants d'origine rurale. On se limitera donc aux étapes postérieures au lieu de naissance, et aux 5 078 causes associées à ces changements de résidence.

Le travail apparaît alors comme le principal facteur de déménagement avec 27,2 % des motifs exprimés. Dans les hypothèses classiques de la mobilité, la recherche d'un emploi est plus souvent attribuée aux flux externes à la ville, tandis que la mobilité intra-urbaine est davantage rapportée aux orientations du marché du logement. Celui-ci apparaît bien en retrait (16,7 %), dans des proportions comparables à certains motifs sociaux. Les causes liées au fait de suivre un parent ou un époux se suivent en effet (18,8 et 17,0 %). Enfin, les causes liées à la scolarité (étapes de jeunesse) et au refuge en cas de problème (difficultés de maturité), représentent à elles deux, un déménagement sur cinq. Au total, les changements liés aux opportunités sociales représentent une majorité de situations aux différentes étapes du cycle de vie. Plus directement économiques, les modalités du travail et du logement apparaissent en minorité relative de 44 % des déménagements.

L'intrication des deux registres dans les filières d'insertion urbaine

La dualité des argumentaires marchands et familiaux n'est pourtant que relative. On le vérifie avec l'âge à l'étape résidentielle dans le cursus biographique. Dans les classes des 1-9 ans et 10-19 ans, le fait de suivre un tuteur représente 57,4 et 28,8 % des causes de mobilité. Ce motif ne cesse ensuite de diminuer d'importance, de 9,9 % des déménagements chez les 20-29 ans à moins de 1 % chez les plus de 50 ans. À l'inverse, la sécurité familiale du *hometown* progresse avec l'âge, jusqu'à atteindre 28,5 % des mobilités intervenant à plus de 50 ans et d'en devenir la principale cause après 60 ans (contre moins de 7 % entre 10 et 30 ans).

La force de la parenté serait-elle alors d'encadrer, en amont et en aval, d'autres épisodes mieux inscrits dans les nécessités économiques ? C'est en travaillant sur la succession de séquences de mobilité, individu par individu, que l'on exploite véritablement la dimension longitudinale de l'enquête. Après élimination des troncatures de fin d'itinéraires, on se concentre sur les étapes résidentielles véritablement achevées et sur l'enchaînement des causes de mobilité. On se limite ici aux huit segments d'itinéraires les plus nombreux, qui représentent 56,9 % du total biographique (tableau 8).

Les plus importants sont des segments de répétition d'une même raison d'une étape à la suivante. Mais on distingue également des enchaînements matrimoniaux et l'impact des trajectoires de jeunesse qui font intervenir le lieu de naissance et le fait de suivre un tuteur.

Tableau 8. L'enchaînement des causes de mobilité

Segments d'itinéraire	Effectif Total	%*
Travail, emploi / travail, emploi	557	11,0
Naissance / suivi d'un parent	444	8,7
Suivi du mari / suivi du mari	357	7,0
Naissance / travail, emploi	355	7,0
Naissance / scolarisation	317	6,2
Suivi d'un parent / suivi d'un parent	305	6,0
Travail, emploi / logement	283	5,6
Logement / logement	274	5,4

Source : « Housing Practices and Residential Mobility in Greater Accra Region, 2000-2001 » .

* en pourcentage de l'ensemble des segments d'itinéraires.

La distribution de ces segments selon le rang du séjour dans l'itinéraire montre alors qu'aux trois segments liés exclusivement à l'amont de l'itinéraire (mobilité depuis le lieu de naissance), s'opposent les segments qui prennent place une fois le lieu de naissance quitté. La répétition du fait de suivre un parent perd alors progressivement de son importance, tandis que la succession de motifs économiques marque davantage l'aval des itinéraires les plus longs : travail-logement, travail-travail, et surtout logement-logement. Tout au long de son cycle de vie, un même individu peut donc dépasser l'opposition des facteurs économiques et des orientations familiales, en faisant l'expérience de segments de jeunesse (suivre un parent, scolarisation), puis d'itinéraires de maturité (du travail au travail, du travail au logement, le fait de suivre un mari pour les femmes), et enfin de marqueurs du vieillissement (du logement au logement, le retour dans la communauté lignagère).

Prégnance des parentèles

Les données qualitatives collectées lors de l'enquête fournissent une information détaillée sur les contours de la parenté sollicitée aux différents points de l'espace de vie. On se limite ici au texte relevé dans trois des six classes de motifs. Sur les 3 008 motifs formulés dans les types « scolarisation », « travail, emploi » et « suivi d'un parent », près des quatre cinquièmes précisent les circonstances des déménagements en faisant explicitement

référence à une relation sociale. La mention de tuteurs variés est loin de ne concerner que les argumentaires sociaux.

Tableau 9. Cause de mobilité et tutorat social

Cause de mobilité	Effectif	Référence à un tutorat		Tuteur familial	
		effectif	%	effectif	% par rapport à l'ens. des tuteurs
Scolarisation	671	421	62,7	408	96,9
Travail, emploi	1 380	1 000	72,5	483	48,3
Suivi d'un parent	957	957	100,0	930	97,2
Total	3 008	2 378	79,1	1 821	76,6

Source : « Housing Practices and Residential Mobility in Greater Accra Region, 2000-2001 ».

Ce patronage des mobilités est bien pour l'essentiel celui de la famille, même lorsqu'il s'agit de s'orienter sur le marché du travail. Lorsque tel n'est pas le cas, mention est faite du recours à un employeur, de l'intervention d'amis ou d'une solidarité d'église. Dans les cas où plusieurs tuteurs sont cités à la même étape résidentielle, on limite l'analyse au principal. Insistons d'abord sur l'importance des femmes dans cette mobilisation de la parenté (la moitié des tuteurs dont le sexe est identifié), qui fait écho à celle des filles parmi les individus assistés dans leur mobilité. Car, parmi leurs tuteurs, les protégées mentionnent le soutien de femmes dans 69,3 % des cas, tandis que les hommes font référence à d'autres hommes dans 70,1 % des explications qu'ils donnent.

L'approche biographique révèle en outre un poids des collatéraux (44,1 % des tuteurs familiaux) beaucoup plus fort que ne le suggérait l'analyse transversale des pratiques d'accueil à Accra : oncles/tantes et frères/sœurs principalement (cousins secondairement), relaient massivement les ascendants directs (54,1 %). Parmi ceux-ci, la distinction souvent faite entre le soutien spécifique du père et celui de la mère en propre (ce dernier étant moitié moins représenté) traduit des résidences non communes, du fait de séparations ou de migrations indépendantes. La proportion s'inverse dans la génération des grands-parents (5,3 %) où les tutrices sont près de trois fois plus nombreuses que les grands-pères.

C'est dans la génération des oncles/tantes que la relation entre le sexe des cadets et celui des tuteurs est la plus manifeste, faisant la part belle aux femmes chez les seconds et aux filles chez les premiers. Ce n'est plus le cas chez les collatéraux de la même génération, où les frères l'emportent sur les sœurs parmi les tuteurs et les garçons l'emportent sur les filles parmi les

cadets assistés. Les grands-parents et les oncles et tantes manifestent donc une majorité de femmes, tandis que les parents et les frères et sœurs manifestent une majorité d'hommes parmi les tuteurs comme leurs cadets.

Enfin, les types de soutiens font varier ces réseaux familiaux : pères et mères sont très prédominants dans le fait de suivre un parent (60,2 % des liens identifiés), surtout en cas de désunions, alors qu'ils sont beaucoup plus discrets dans la filière du travail (22,3 % des soutiens). L'aide des grands-parents est ici plus décisive (34,4 %) – de même que sont surreprésentés les tutorats moins centraux des beaux-parents et des cousins –, alors qu'elle est marginale dans la mobilité liée à la scolarisation (5,5 %). C'est ici, et en matière de travail, que le soutien des frères et sœurs atteint son taux record (32,4 %), alors qu'il est deux fois moindre dans le fait de suivre un parent (17,8 %).

La force des réseaux familiaux est donc précisément de chevaucher les argumentaires marchands de la mobilité et de ne pas se cantonner à un registre à priori social. Elle reste cependant traversée d'une ambivalence de fond, dont témoigne le détail des récits. Le registre de la solidarité s'y oppose en effet fréquemment à celui de l'éloignement volontaire face à des contraintes réelles. Ce type de tension discursive ressort particulièrement des motifs liés au marché du logement en ville, même à l'échelle individuelle. L'opportunité à profiter d'un parent déjà logé en ville – y compris la maison familiale de l'épouse – met en jeu des énoncés du type « Je suis venu m'installer chez mon oncle qui m'offrait un logement à titre gratuit ». Mais une aspiration bien récurrente, *to be on my own* – compter sur moi seul –, ne pousse pas moins ceux qui le peuvent à sortir des maisons familiales congestionnées pour entrer, au prix d'efforts financiers importants ou d'avances locatives de plusieurs années, dans d'autres maisons où l'anonymat est mieux garanti, où la soumission aux aînés est relâchée, où les obligations familiales et les quémandeurs de toute sorte sont mis à distance. C'est ici que « le futur de la petite famille » est mis en scène – « vivre avec ma femme pour m'occuper des enfants » – à condition de s'éloigner des pressions de la grande famille – « j'ai voulu me rendre indépendant de mes frères » – ou de les trier par un accueil sélectif de dépendants familiaux. Près d'un quart des réponses données dans les motifs du logement valorisent, en effet, ce besoin d'autonomie et l'avantage comparatif de la location ; une proportion plus faible exprime les compromis entre sortir d'une cour d'usufruitiers et rester quand même proche d'un parent. Étape obligée d'une véritable entrée à l'âge adulte et au temps des responsabilités individuelles, préparatifs du mariage, solution improvisée du fait d'un tuteur défaillant, quête de liberté et d'indépendance, fuite de conflits, telles sont les principales circonstances

d'où ressortent tantôt des initiatives de célibataires, tantôt le confinement de noyaux parents-enfants dans des logements d'une pièce unique.

Des ménages relativement petits, mais un rôle marqué des tutrices dans l'accueil et la circulation de dépendants familiaux, telles sont les principales caractéristiques du cas ghanéen au regard des pratiques d'accueil observées selon un même protocole dans la capitale du Mali. Tant dans l'organisation des relations internes aux ménages que dans leurs recompositions sous l'effet de la mobilité résidentielle, la ville manifeste son importance en agaçant contextes, contraintes et opportunités marchandes, et pas seulement comme le cadre neutre du changement culturel. À Accra, la taille des logements apparaît ainsi comme la principale limite ou la condition essentielle des pratiques d'accueil, selon une distribution fragmentée de ces pratiques dans l'espace métropolitain. L'apport des collectes longitudinales se révèle donc décisif pour introduire la perspective des mobilités résidentielles, en démultiplier les temporalités et les unités sociales, décloisonner la perspective des ménages-logements et restituer l'impact des collectifs familiaux dans l'espace élargi des circulations.

Références bibliographiques

- ADDAI-SUNDIATA H., 1995, *Family dynamics and residential arrangements in Ghana*, University of Ghana, FADEP Technical Series, n° 4, Legon, 111 p.
- ANTOINE Ph. et HERRY Cl., 1983, « Urbanisation et dimension du ménage. Le cas d'Abidjan », *Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines*, vol. XIX, n° 3, pp. 295-310.
- ARDAYFIO-SCHANDORF E. (ed.), 1996, *The Changing Family in Ghana*, University of Ghana, FADEP, Legon / Ghana Universities Press, Accra, 245 p.
- BERTRAND M., 1999, « Bamako (Mali) : habitat de cour et mobilités résidentielles », *Espace, Populations, Sociétés*, n° 1, pp. 119-138.
- BERTRAND M. (dir.), 2001, *Femmes et développements urbains au Mali*, Rapport final APN-CNRS, UMR 6590 CNRS, CRESO-Université de Caen, multigr., 151 p.
- BERTRAND M., 2003, « Du logement à la ville : nouvel agenda urbain et questionnements scientifiques », *Autrepart*, n° 25, pp. 5-19.
- BERTRAND M. et DELAUNAY D., 2003, *La mobilité résidentielle dans la Région du Grand Accra : différenciations individuelle et géographique*, Rapport de recherche contractuelle « Familles citadines et pratiques résidentielles à l'épreuve de la mobilité : terrains anglophones et francophones en perspective en Afrique de l'Ouest » (FAC Sciences sociales, MAE, CODESRIA), Centre d'Ile-de-France de l'IRD, multigr., 51 p.
- GHANA STATISTICAL SERVICE, 1995, *1984 Census. Analysis of Demographic Data. Preliminary Analysis Reports*, Republic of Ghana, Accra, vol. 1, 243 p.
- GHANA STATISTICAL SERVICE, 2002, *2000 Population & Housing Census. Summary Report of Final Results ; Special Report on 20 Largest Localities*, Republic of Ghana, Accra, 62 and 79 p.

- KONADU-AGYEMANG K., 2001, « A survey of housing conditions and characteristics in Accra, an African city », *Habitat International*, 25, pp. 15-34.
- MARIE A., 1997, « Les structures familiales à l'épreuve de l'individualisation citadine », in PILON M., *et al.* (dir.), *Ménages et familles en Afrique. Approche des dynamiques contemporaines*, Études du CEPED n° 15, pp. 279-299.
- PILON M., LOCOH Th., VIGNIKIN E. et VIMARD P. (dir.), 1997, *Ménages et familles en Afrique. Approche des dynamiques contemporaines*, Études du CEPED n° 15, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris, 402 p.
- VIMARD P., 1993, « Modernité et pluralité familiales en Afrique de l'Ouest », *Revue Tiers-Monde*, vol. XXXIV, n° 133, pp. 89-115.

Bertrand Monique (2005)

Familles urbaines du Ghana : positions résidentielles
des aînés, circulation des cadets

In : Vignikin K. (dir.), Vimard Patrice (dir.). *Familles au
Nord, familles au Sud*

Louvain-La-Neuve : Academia Bruylant, p. 91-116

ISBN 2-87209-798-8